



Doc. 14569
25 juin 2018

La situation humanitaire des réfugiés dans les pays voisins de la Syrie

Amendement¹ n° 7

M. Akif Çağatay KILIÇ, Turquie, Groupe des conservateurs européens
M. Samad SEYIDOV, Azerbaïdjan, Groupe des conservateurs européens
Mme Ganira PASHAYEVA, Azerbaïdjan, Groupe des démocrates libres
M. Mustafa YENEROĞLU, Turquie, Groupe des démocrates libres
M. Yasin AKTAY, Turquie, Groupe des démocrates libres
M. Yıldırım Tuğrul TÜRKEŞ, Turquie, Groupe des conservateurs européens

Dans le projet de résolution, paragraphe 13.2, remplacer les mots «revenir à» par les mots suivants:

«continuer d'appliquer».

Note explicative

La Turquie applique une politique de porte ouverte depuis le début de la crise syrienne. Il n'y a pas de retours forcés. Le fait que 3 589 384 Syriens se trouvent déjà en Turquie montre clairement que la Turquie mène une politique de porte ouverte.

Déposé par:

KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, CE
AKTAY Yasin, Turquie, GDL
PASHAYEVA Ganira, Azerbaïdjan, GDL
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE
TÜRKEŞ Yıldırım Tuğrul, Turquie, CE
YENEROĞLU Mustafa, Turquie, GDL

1. 2018 - Troisième partie de session

